



INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DE SOUSSE

Appel à Candidature pour la Pré-Inscription aux Masters de l'ISG de Sousse

Année Universitaire : 2023-2024

L'Institut Supérieur de Gestion de Sousse annonce l'ouverture des dépôts de candidatures aux masters de **recherche** et **professionnels** au titre de l'année universitaire 2023-2024 via le lien suivant :

<https://isgs.rnu.tn/fra/mastere/>



A- Candidature et Admission aux masters de l'ISGS 2023-2024

La candidature aux masters de **recherche** ou **professionnels** de l'Institut Supérieur de Gestion de Sousse est ouverte aux étudiants de l'ISG de Sousse diplômés de la licence nationale, licence fondamentale ou appliquée ainsi qu'aux étudiants appartenant à d'autres institutions et désirant poursuivre des études de master à l'ISG de Sousse. Les procédures de dépôt de la candidature et d'admission des étudiants aux différentes formations sont spécifiées dans ce document.

Les formations en masters proposées par l'ISG de Sousse sont les suivantes :

	Liste des Formations	Nombre de places	Spécialités éligibles
Masters de Recherche	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Systèmes d'Information et Aide à la Décision (Business Computing) 	30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informatique de Gestion ▪ Business Computing ▪ Informatique
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finance (co diplôme avec ISFF de Sousse) * 	30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finance ▪ Comptabilité ▪ Economie et Finance internationales ▪ ou équivalent

Masters Professionnels	▪ Ingénierie Financière	30	▪ Finance ▪ Comptabilité ▪ ou équivalent
	▪ Micro Finance Conventiennelle et Islamique	30	▪ Finance ▪ Comptabilité ▪ ou équivalent
	▪ Gestion Hôtelière et Touristique	30	▪ Marketing ▪ Management ▪ Entrepreneuriat ▪ Economie ▪ Finance ▪ Informatique de Gestion
	▪ Marketing Entrepreneurial et Innovation Digitale	30	▪ Marketing ▪ Management ▪ ou équivalent
	▪ Comptabilité (Préparation à la Révision Comptable)	30	▪ Comptabilité
Masters Professionnels Co-Construits (M2 uniquement)	▪ Gestion Hôtelière et Touristique (GHT)	25	▪ Marketing ▪ Management ▪ Entrepreneuriat ▪ Economie ▪ Finance ▪ Informatique de Gestion
	▪ Micro Finance Conventiennelle et Islamique	25	▪ Finance ▪ Comptabilité ▪ ou équivalent
	▪ Risk Management (RM)	25	▪ Finance ▪ ou équivalent
	▪ Manager en Stratégie et Développement Digital	25	▪ Marketing ▪ Management ▪ Entrepreneuriat ▪ Economie ▪ Finance ▪ Informatique de Gestion ▪ ou équivalent

*Les masters en co diplôme feront l'objet d'un appel à candidature spécifique en collaboration avec l'établissement partenaire.

NB : Masters Professionnels Co-construits: Peuvent postuler aux masters Professionnels Co-construits en M2 :

- Les étudiants ayant validé un master en M1 et possédant les pré-requis suivant la spécialité.
- Les professionnels ayant les conditions requises ci-dessus et justifiant d'une expérience de plus de 3 ans.
- Les étudiants titulaires d'un diplôme de master (M1+M2).

B- Processus d'admission

- Les étudiants qui désirent poursuivre leurs études en master à l'ISG de Sousse **ne peuvent candidater que pour deux masters** de la liste ci-dessus.
- Les demandes seront étudiées par chaque commission des masters habilitées à apprécier les dossiers de candidature.
- La première présélection des dossiers consistera à classer l'ensemble des candidatures en fonction d'un score préétabli.
- Toute fausse déclaration entraîne systématiquement l'annulation du dossier.
- **N'est autorisé qu'un seul redoublement (les dossiers avec 2 redoublements ou plus seront rejetés automatiquement).**
- **Ne sont pas autorisés à candidater les étudiants déjà inscrits en master.**
- **Ne sont pas autorisés à candidater les étudiants qui ont fait l'objet d'une sanction disciplinaire (avec pièce justificative).**

C- Procédure de sélection

La procédure de sélection est assurée par une commission présidée par le responsable du Master. Cette procédure sera organisée en deux étapes :

Etape 1 : Sélection sur dossier

La sélection porte sur l'ensemble des demandes déposées sur le site. La version électronique de chaque dossier doit être conforme à sa version papier. Toute erreur engendrera l'élimination de la candidature correspondante. La sélection consiste à classer toutes les demandes selon un score calculé en considérant les éléments suivants :

- La moyenne arithmétique des moyennes des trois années de licence.
- Des Bonus/Malus relatifs aux sessions d'admission, aux années de redoublement et aux crédits obtenus.
- La moyenne de la première année master **M1** pour les masters professionnels Co-construits **(Cette moyenne sera ajoutée dans la formule du Score₁ et pondérée avec le coefficient 2).**

A partir de ce classement, la commission établit deux listes :

La liste A : liste des étudiants présélectionnés sur dossiers.

La liste B : liste d'attente.

Etape 2 : Sélection par entretien

Les étudiants retenus de la liste A seront convoqués pour un entretien oral devant la commission. En cas de désistement ou d'élimination de certains candidats de cette liste, la commission passe à la liste B suivant l'ordre de mérite des candidats.

Le jour de l'entretien chaque candidat doit présenter son dossier de candidature en version papier :

- Le formulaire de dépôt de candidature imprimé à partir du site web de l'ISGS.
- 1 copie de la carte d'identité nationale.

- Un curriculum vitae (CV) détaillé mentionnant en particulier les éventuels stages effectués par le candidat, son expérience professionnelle et ses activités de recherche.
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de baccalauréat.
- Une copie certifiée conforme à l'original du relevé des notes obtenues au baccalauréat.
- Une lettre de motivation dûment signée par le candidat.
- Une copie certifiée conforme à l'original des diplômes universitaires obtenus.
- Une copie certifiée conforme à l'original des relevés des notes obtenues au cours des trois années de licence, y compris celle de l'année de redoublement ou des sessions de contrôle et du **M1** du master (pour les masters professionnels Co-construits).
- 3 photos d'identité récentes.
- Une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de réorientation ou du retrait de l'inscription, pour les candidats concernés.
- Pour les professionnels : une attestation de travail justifiant d'une expérience de plus de 3 ans.
- Tout autre document permettant d'augmenter les chances d'acceptation du dossier (Certificats de langues, de comptabilité ou d'informatique, diplôme de maîtrise, expériences professionnelles, travail associatif ...etc.).

Les dossiers incomplets ainsi que les informations erronées entraînent l'annulation de la candidature.

D- Calcul du Score

La première présélection des dossiers consiste à classer l'ensemble des candidatures par ordre de mérite en fonction d'un score calculé comme suit :

$$Score_1 = MMC + Bc$$

Avec :

MMC : moyenne des moyennes corrigées

Bc : bonus sur crédit

Pour les masters de recherches et professionnels :

$$MMC = (0.5 * Moyenne corrigée L1 + 1 * Moyenne corrigée L2 + 1.5 * Moyenne corrigée L3)/3$$

Pour les masters professionnels co construits :

$$MMC = (0.5 * Moyenne corrigée L1 + 1 * Moyenne corrigée L2 + 1.5 * Moyenne corrigée L3 + 2 * Moyenne corrigée du M1)/5$$

La moyenne corrigée de chaque année

= moyenne générale de chaque année – malus redoublement – malus contrôle

Malus redoublement = 1 point (un seul redoublement autorisé)

Malus contrôle = 0.5 point

$$Bonus\ crédit = \begin{cases} +0\ si\ total \leq 150 \\ +0.5\ si\ 151 \leq total \leq 165 \\ +1\ si\ 166 \leq total \leq 180 \end{cases}$$

La moyenne générale retenue pour le calcul de la moyenne corrigée de L3 est celle du semestre 5 pour les licences appliquées (1^{er} semestre de la 3^{ème} année).

$$Score_{final} = 0,7 * Score_1 + 0,3 * Note\ orale$$

E- Evaluation orale

Critère d'évaluation	Note
Présentation (tenue correcte et apparence soignée, qualité de la communication) (5pts)	
Maitrise des notions de base relatives aux prés requis du mastère (3 questions sur les trois matières principales ou de spécialité qui seront fixées par le jury) (10pts)	
Motivation pour faire un mastère recherche ou professionnel et/ou ambition et perspectives d'avenir (2.5pts)	
Formations et vie associative (attestations justificatives) (2.5pts)	
Total	Note / 20

N.B : La note obtenue sera pondérée de 0.3, dans le calcul du score final.

F- Publication des listes de sélection finale et des listes d'attente

Les résultats de la sélection finale et des listes d'attente seront publiés sur le site de L'ISGS (www.isgs.rnu.tn) **au plus tard le 30 juillet 2023**. Les candidats seront classés par ordre de mérite dans les listes.

Les candidats qui désirent contester les résultats de la sélection définitive doivent formuler une demande écrite motivée et la déposer au bureau d'ordre de l'établissement ou l'envoyer par email à l'adresse email suivante : reclamation.master2324@gmail.com au plus tard une semaine après l'affichage des listes de sélection finales.

G- Inscription en ligne sur le site [www. Inscription.tn](http://www.Inscription.tn) au plus tard le 07 septembre 2023

Les étudiants acceptés doivent s'inscrire dans les délais fixés. A défaut d'inscription, tout étudiant non inscrit sera remplacé par l'étudiant le mieux classé dans la liste d'attente.

Dates clés à retenir	Période de préinscription master en ligne	Du 05 juin au 05 juillet 2023
	Résultats de la présélection	Le 12 juillet 2023
	Entretiens oraux pour les présélectionnés	Du 18 au 22 juillet 2023
	Résultats de la sélection finale et des listes d'attente	30 juillet 2023
	Inscription sur le site inscription.tn	Au plus tard le 07 septembre 2023
	Démarrage des cours	15 septembre 2023



**Le Directeur
Aymen BEN REJEB**